

Fiche d'inscription

CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE 2024/2025

**Candidat hors Parcoursup après acceptation de la dérogation
(demande de dérogation à faire par mail auprès du secrétariat pédagogique)**

Dates :

Entre le 10 et le 13 avril 2024 : épreuve de Culture général – **en distanciel** (sujet envoyé par mail le 10 avril pour un retour le 13 avril avant midi + envoi d'un portfolio (20 MO maxi) aux mêmes dates).
Entre le 14 et le 16 mai 2024 (1 seul jour) – **en présentiel à l'ENSAD Limoges** (La convocation précisera le jour et les horaires des épreuves)

Seuls les candidats qui auront renvoyé l'épreuve de Culture générale et le portfolio dans les délais recevront une convocation pour l'entretien et l'épreuve plastique.

IDENTITÉ :

nom : prénom :

date et lieu de naissance :

sexe : féminin masculin

nationalité :

n° de sécurité sociale :

adresse :

code postal : ville :

téléphone fixe : portable :

mail (obligatoire) :

CURSUS SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL :

baccalauréat : série :

obtenu le : à obtenir :

niveau scolaire (dernier établissement fréquenté) :

autres :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ENSAD ?

- par le lycée par la presse par des amis par les salons étudiants
- autre, précisez :

date : signature :

Pièces à renvoyer avec la fiche d'inscription :

- 1 lettre de motivation manuscrite ou dactylographiée
- 1 photo d'identité (à coller en haut à droite sur la première page)
- 1 copie de la carte nationale d'identité ou du passeport (visa en cours pour les candidats étrangers)
- Pour les candidats étrangers un **test de connaissance de la langue française (TCF) niveau B2**
- 1 certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté
- 1 copie des diplômes obtenus

Clôture des inscriptions : 30 mars 2024 – 12h00 (midi)

Dépôt des fiches d'inscription au concours ainsi que des pièces à fournir :

- par mail à l'adresse suivante : secretariat.pedagogique@ensad-limoges.fr

OU

- par voie postale à l'adresse suivante :

ENSAD LIMOGES,
Secrétariat pédagogique
19 avenue Martin Luther King,
87000 LIMOGES

- une fois la recevabilité du dossier vérifiée, les candidats reçoivent le RIB de l'école pour pouvoir effectuer le virement des frais d'inscription au concours : 37 euros (fixé par arrêté ministériel). Envoyer par mail le justificatif du virement.

Les candidats déjà dans l'enseignement supérieur et boursiers, sur présentation nominative d'une **notification de bourse de l'enseignement supérieur pour l'année en cours (2023/2024)**, sont exonérés des droits d'inscription à l'examen d'entrée dans les écoles nationales supérieures d'art.

Pour tous renseignements complémentaires :

Téléphone : 05 55 43 14 06 / Mail : secretariat.pedagogique@ensad-limoges.fr